
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A TREE FOR YOU

Péniche India TANGO, 1 port des Champs Elysées – 75008 Paris

Exercice clos le 31 décembre 2021



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux membres de l'Association A TREE FOR YOU,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association A TREE FOR YOU relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée dans la note « Commentaires CER et CROD » de l'annexe, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 et ont été correctement appliquées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le trésorier.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.



En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 16 mai 2022

FIDUCIAIRE EXPERTISE AUDIT

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Jean-François MAGAT

Corinne MARTIAL

Compte de résultat

	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	300,00	270,00
Ventes de biens et de services		
Ventes de biens		
Ventes de prestations services		
Produits de tiers financeurs	1 235 737,08	1 324 289,61
Concours publics et subventions d'exploitation	15 000,00	25 000,00
Vts des fondateurs ou conso. de la dot. consommable		
Ressources liées à la générosité du public	1 220 737,08	1 299 289,61
Contributions financières		
Repr. / amort., dépréc., prov. et transferts de charges		459,88
Utilisation des fonds dédiés	557 971,91	140 419,26
Autres produits		
Total I	1 794 008,99	1 465 438,75
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes	1 008 406,14	537 905,56
Aides financières	166 147,97	207 531,94
Impôts, taxes et versements assimilés	383,90	268,51
Salaires et traitements	52 278,94	30 583,04
Charges sociales	14 325,44	10 130,77
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	25 081,33	18 760,53
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	432 821,59	591 196,17
Autres charges		128,81
Total II	1 699 445,31	1 396 505,33
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	94 563,68	68 933,42
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immob.		
Autres intérêts et produits assimilés	384,97	398,94
Repr./ provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets / cessions de valeurs mob. de placement		
Total III	384,97	398,94
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amort., aux dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assililées		
Différences négatives de change		
Chges nettes / cessions de valeurs mob. de placement		
Total IV		
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	384,97	398,94
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	94 948,65	69 332,36

Compte de résultat

	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises provisions, dép., et transferts de charge		
Total V		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dot. amortissements, aux dépréciations et provisions		
Total VI		
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	1 794 393,96	1 465 837,69
Total des charges ((II + IV + VI + VII + VIII)	1 699 445,31	1 396 505,33
EXCEDENT OU DEFICIT	94 948,65	69 332,36
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	61 664,29	56 660,00
TOTAL	61 664,29	56 660,00
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NAT		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	61 664,29	56 660,00
TOTAL	61 664,29	56 660,00

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits assimilés	135 758,00	55 451,95	80 306,05	84 377,38
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Biens reçus par legs / donations destinés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total I	135 758,00	55 451,95	80 306,05	84 377,38
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur comman	235,29		235,29	
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par leg ou donations				
Autres créances	1 339 330,67		1 339 330,67	3 838 409,47
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	2 009 493,28		2 009 493,28	416 368,24
Charges constatées d'avance	1 659 319,93		1 659 319,93	984 142,21
Total II	5 008 379,17		5 008 379,17	5 238 919,92
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations (
Ecart de conversion - Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	5 144 137,17	55 451,95	5 088 685,22	5 323 297,30

Bilan

	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Première situation nette établie		
Fonds statutaires		
Dotations non consommables		
Autres fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires avec droit de reprise		
Autres fonds propres avec droit de reprise		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	161 783,34	92 450,98
Excédent ou déficit de l'exercice	94 948,65	69 332,36
Situation nette (sous-total)	256 731,99	161 783,34
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires (commodat)		
Total I	256 731,99	161 783,34
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	587 466,74	712 617,06
Total II	587 466,74	712 617,06
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires	383,83	466,60
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	383,83	466,60
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 696,50	15 433,69
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	8 809,65	12 869,19
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	641 550,93	226 732,42
Produits constatés d'avance	3 582 045,58	4 193 395,00
Total IV	4 244 486,49	4 448 896,90
Écarts de conversion - Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	5 088 685,22	5 323 297,30

 ANNEXE

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : A TREE FOR YOU

Annexe au bilan de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 5 088 685 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un excédent de 94 949 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre

L'association a but non lucratif (loi 1901) A TREE FOR YOU est fondée en 2014, elle promeut l'arbre dans tous les territoires, dans le but de :

- * préserver et améliorer l'environnement, en particulier par la lutte contre le réchauffement climatique, par le boisement ou le reboisement, par la restauration de la biodiversité et le bon fonctionnement des écosystèmes naturels et artificialisés, par l'intensification de la production de bio-ressources et la sequestration du carbone;
- * développer l'emploi et améliorer la qualité de vie des êtres humains;
- * favoriser les liens sociaux, globaux comme intergénérationnels, par la transmission d'un héritage symbolique vivant et durable.

Les fonctions exercées par A TREE FOR YOU sont réparties selon trois catégories : mission sociale directe, recherche de fonds et de partenaires de diffusion indifférenciés, fonctionnement statutaire de l'association.

A TREE FOR YOU réalise sa mission sociale en France et à l'international par la sélection, la coordination, la réalisation, le suivi et le contrôle de projets de plantation d'arbres. A TREE FOR YOU sélectionne ses projets et ses partenaires de plantation à l'aide d'un comité de sélection composé d'experts indépendants du Conseil d'Administration de l'association, bénévoles et reconnus pour leurs compétences. Les projets doivent répondre à 5 critères : ils doivent être bénéfiques pour l'enrichissement des sols, pour le cycle de l'eau et pour le climat., ils doivent permettre à la biodiversité de prospérer et aux populations humaines aidées de développer une activité en harmonie avec la nature.

Les projets sont réalisés avec des partenaires de plantation implantés avec succès et depuis de longues années sur le terrain. Ces partenaires sont soit des associations avec lesquelles A TREE FOR YOU passe des conventions de partenariat, soit des entreprises avec lesquelles A TREE FOR YOU conclut des contrats d'opérations de projets.

L'association permet a des particuliers et des entreprises de soutenir des projets de plantation en faisant un don en échange de l'obtention d'un reçu, pour les donateurs dont le domicile fiscal est en France, pour lequel l'association a reçu un rescrit de l'administration fiscale française.

A TREE FOR YOU collecte des dons soit en direct grâce à son site internet, soit via des partenaires entreprises qui diffusent son offre de dons auprès de leurs clients, employés ou autres, ou encore via des partenaires spécifiques.

A TREE FOR YOU apporte une information suivie sur l'évolution de chaque projet soutenu par ses donateurs particuliers et entreprises pendant 3 a 5 ans, selon leur durée. A ce titre, elle assure un rôle pédagogique sur la réalité de chaque opération de plantation, ses incertitudes, ses difficultés, les compétences a déployer pour la conduire a bonne fin.

Règles et méthodes comptables

L'association salarie deux personnes depuis le 10 février 2020, soit un temps plein et demi au total. Elle fait appel pour la maintenance et le développement de son système d'information à un prestataire et parfois à des bénévoles pour des tâches bien précises.

A TREE FOR YOU est gouvernée par un Conseil d'Administration élu parmi ses dix membres, tous bénévoles conformément à ses statuts.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimées en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'association, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

La durée d'amortissement retenue pour le logiciel est de 60 mois.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Fonds dédiés

Les fonds dédiés enregistrent à la clôture de l'exercice la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas encore été utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises et des associations. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'association a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

La pandémie a eu peu de conséquences en 2020 et 2021 sur la réalisation des programmes. Seuls deux projets ont subi quelques mois de retard rattrapés ensuite.

Conséquences des événements postérieurs à la clôture comptable

La pandémie se poursuivant en 2022 elle pourrait avoir des conséquences sur les programmes de l'association. La Chine étant particulièrement concernée par des mesures de restrictions en ce début 2022, l'association est attentive en particulier à la poursuite du projet qu'elle mène dans la province du Yunnan.

La guerre en Ukraine n'a pas d'impact direct sur les activités de l'association compte tenu qu'aucun projet n'est en-cours dans les pays concernés par le conflit ni même dans les pays limitrophes.

Néanmoins la poursuite de la pandémie de covid-19 notamment en Chine ainsi que le conflit russo-ukrainien et les restrictions qui s'en suivent créent un contexte inflationniste et des difficultés d'approvisionnement de biens manufacturés. Même si pour le moment aucun projet de l'association n'est encore impacté, il s'agira de surveiller, dans les mois qui viennent, l'inflation pouvant toucher les biens nécessaires à la réalisation des programmes ainsi que la hausse des prix de l'énergie. L'instabilité politique et sociale générée par cette situation dans certains pays pourrait également potentiellement affecter certains projets.

De plus ce contexte incertain pourrait peser sur les dons collectés par l'association, qu'ils émanent des particuliers ou des entreprises mécènes, même si pour le moment aucun impact en ce sens n'a été observé.

Règles et méthodes comptables

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'association est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	114 748	21 010		135 758
Immobilisations incorporelles	114 748	21 010		135 758
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Biens reçus par legs et destinés à être cédés				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	114 748	21 010		135 758

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	21 010			21 010
Apports				
Souscriptions				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	21 010			21 010
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	30 371	25 081		55 452
Immobilisations incorporelles	30 371	25 081		55 452
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles				
ACTIF IMMOBILISE	30 371	25 081		55 452

Notes sur le bilan

Les opérations s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
Ventilation des dotations			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire	25 081		25 081
Eléments amortis selon autre mode			
Dotations exceptionnelles			
Dotations de l'exercice	25 081		25 081
Ventilation des diminutions			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés			
Eléments mis hors service			
Diminutions de l'exercice			

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 998 651 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	1 339 331	1 339 331	
Charges constatées d'avance	1 659 320	1 104 628	554 691
Total	2 998 651	2 443 959	554 691
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Divers - produits à recevoir	61 548
Total	61 548

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 244 486 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	384	384		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 697	11 697		
Dettes fiscales et sociales	8 810	8 810		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	641 551	355 407	262 439	23 705
Produits constatés d'avance	3 582 046	784 607	1 951 393	846 046
Total	4 244 486	1 160 903	2 213 832	869 751
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice :				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	11 218
Banque - Intérêts courus à payer	384
Dettes provis. pr congés à payer	3 656
Charges sociales s/congés à payer	1 645
Charges sociales - charges à payer	288
Divers - charges à payer	9 250
Total	26 441

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	1 659 319		
Total	1 659 319		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	3 582 045		
Total	3 582 045		

Notes sur le bilan - Variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE
	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT
Report à nouveau	92 451 €	69 332 €	58 730 €	- €	- €	- €	- €	161 783 €
Excédent ou déficit de l'exercice	69 332 €	(69 332) €	(58 730) €	94 949 €	88 160 €	- €	- €	94 949 €
TOTAL	161 783 €	- €	- €	94 949 €	88 160 €	- €	- €	256 732 €

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Subventions d'exploitation

Concours publics et subventions

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics						
Subventions d'exploitation						15 000
Subventions d'équilibre						
Subventions d'investissem						
						15 000

Analyse du résultat

	Déficit	Bénéfice
Résultat de l'exercice		94 949
Part du résultat sur gestion conventionnée		
Part du résultat sur gestion libre		94 949

Secteur d'activité	31/12/2021

Autres informations

Donations

Fonds dédiés

Ressources provenant de la générosité du public

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
		A	B	C	A - B + C
<i>DONS MANUELS</i>		712 617	557 972	432 822	587 467
Sous total		712 617	557 972	432 822	587 467
Sous total					
TOTAL		712 617	557 972	432 822	587 467

Compte de Résultat par Origine et Destination

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION				
A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	dont générosité du public	TOTAL	dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1. Colisations sans contrepartie	300 €	300 €	270 €	270 €
1.2. Dons, legs et mécénats				
- Dons manuels	512 684 €	512 684 €	292 360 €	292 360 €
- Legs, donations et assurances-vie		- €		- €
- Mécénats	707 453 €	707 453 €	1 002 327 €	1 002 327 €
1.3. Autres ressources liées à la générosité du public	600 €	600 €	4 603 €	4 603 €
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Colisations avec contrepartie	- €		- €	
2.2 Parrainage des entreprises	- €		- €	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	- €		- €	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public = produits financiers	385 €		399 €	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRE CONCOURS PUBLICS	15 000 €		25 460 €	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	- €	- €	- €	- €
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	557 972 €	557 972 €	140 419 €	140 419 €
TOTAL	1 794 394 €	1 779 009 €	1 465 838 €	1 439 979 €
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1. Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	34 258 €	33 474 €	21 522 €	18 262 €
- versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	121 198 €	121 198 €	153 515 €	153 515 €
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme	64 621 €	64 446 €	51 836 €	51 599 €
- versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	966 038 €	966 038 €	526 717 €	526 717 €
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	60 758 €	54 995 €	38 123 €	29 455 €
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	483 €	437 €	321 €	248 €
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	19 268 €	17 440 €	13 274 €	10 256 €
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	- €		- €	
5 - IMPOTS SUR LES BENEFICES	- €		- €	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	432 822 €	432 822 €	591 196 €	591 196 €
TOTAL	1 699 445 €	1 690 849 €	69 332 €	58 730 €
EXCEDENT	94 949 €	88 160 €	69 332 €	58 730 €
TOTAL	1 794 394 €	1 779 009 €	1 465 838 €	1 439 979 €

Compte de Résultat par Origine et Destination

	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	dont générosité du public	TOTAL	dont générosité du public
B. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat	61 664 €	61 664 €	56 660 €	56 660 €
Prestations en nature	- €	- €	- €	- €
Dons en nature	- €	- €	- €	- €
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	- €	- €	- €	- €
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature	- €	- €	- €	- €
Dons en nature				
TOTAL	61 664 €	61 664 €	56 660 €	56 660 €
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France	13 134 €	13 134 €	1 465 €	1 465 €
Réalisées à l'étranger	38 915 €	38 915 €	33 815 €	33 815 €
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	3 205 €	3 205 €	17 145 €	17 145 €
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	6 411 €	6 411 €	4 235 €	4 235 €
TOTAL	61 664 €	61 664 €	56 660 €	56 660 €

CER

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (LOI n°91-772 DU 7 AOUT 1991)					
EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES			1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1. Réalisées en France			1.1. Cotisations sans contrepartie	300 €	270 €
- Actions réalisées par l'organisme	33 474 €	18 262 €	1.2. Dons, legs et mécénats		
- versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	121 198 €	153 515 €	- Dons manuels	512 684 €	282 360 €
1.2. Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie	- €	- €
- Actions réalisées par l'organisme*	64 446 €	51 599 €	- Mécénats	707 453 €	1 002 327 €
- versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	966 038 €	526 717 €	1.3. Autres ressources liées à la générosité du public	600 €	4 693 €
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	54 985 €	29 455 €			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	437 €	248 €			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	17 440 €	10 756 €			
TOTAL DES EMPLOIS	1 258 028 €	790 053 €	TOTAL DES RESSOURCES	1 221 037 €	1 299 560 €
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	- €	- €	2 - REPRISE SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	- €	- €
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	432 822 €	591 196 €	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	557 972 €	140 415 €
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	88 160 €	58 730 €	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	1 779 009 €	1 439 979 €	TOTAL	1 779 009 €	1 439 979 €
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	71 842 €	30 233 €
			(+) excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	88 160 €	58 730 €
			(-) investissements ou (+) désinvestissement nets liés de la générosité du public de l'exercice	3 685 €	(17 121) €
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	163 687 €	71 842 €

Commentaires CER et CROD

I. Commentaire du compte de résultat par origine et destination et du CER

Permanence de la méthode comptable pour les exercices 2020 et 2021

Le compte d'emploi des ressources de *A Tree for You* est établi pour la troisième année en 2021. Il a été établi selon la même méthode comptable que celle utilisée pour l'exercice 2020, selon le règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Méthode d'établissement du CER par *A Tree for You*

A Tree for You réalise sa mission sociale en France et à l'international par la sélection, la coordination, la réalisation, le suivi et le contrôle de projets de plantation d'arbres. *A Tree for You* permet également aux donateurs, particuliers comme entreprises, d'identifier clairement les projets qu'ils soutiennent. L'association apporte une information suivie sur l'évolution de chaque projet soutenu pendant 3 à 5 ans, selon leur durée. A ce titre, elle assure un rôle pédagogique à l'égard de ses donateurs sur la réalité de chaque opération de plantation, ses incertitudes, ses difficultés, les compétences à déployer pour la conduire à bonne fin.

Dans sa mission sociale directe, *A Tree for You* intègre la recherche de fonds pour le financement de chacun des projets retenus par son conseil d'administration après validation par son comité de sélection. Cette information est explicitée et chiffrée dans la présentation détaillée de chacun des projets diffusés sur son site Internet : <https://www.atreeforyou.org>.

Les fonctions exercées par notre association sont réparties selon les trois catégories suivantes : mission sociale directe, recherche de fonds et de partenaires de diffusion indifférenciés, fonctionnement statutaire de l'association. Dans une volonté de rigueur et de transparence vis à vis de tous ses partenaires, des donateurs et du public, *A Tree for You* a mis en place un suivi analytique (tableur Excel) des dépenses externes par projet depuis qu'elle reçoit des dons, en 2018. Un suivi précis des fonds collectés et utilisés est ainsi assuré projet de plantation par projet de plantation quelques soient les localisations et les pays de ces plantations.

A Tree for You étend ce suivi analytique (tableur Excel) à l'affectation des moyens internes de l'association depuis mars 2020 et donc *a fortiori* pour toute l'année 2021. Ce suivi se traduit notamment par le relevé et l'imputation des temps passés par nos salariés sur les projets retenus.

Compte tenu du poids des dépenses de maintenance et fonctionnement de notre système d'information (dont le portail Internet : <https://www.atreeforyou.org>), nous estimons et fournissons la répartition de la charge du système d'information en faveur des diverses fonctions de l'association. Les dépenses d'investissement sur le système d'information sont par contre entièrement imputées à la recherche de fonds et au fonctionnement interne. Ils ont été financés par des fonds non dédiés aux projets de plantation.

Analyse du compte de résultat par origine et destination et du CER 2021

Les dépenses de siège de l'association, aujourd'hui réduites, servent les diverses fonctions de notre association. Plus des trois-quarts de ces dépenses sont couvertes par le don dédié à nos deux plus grands projets, en Éthiopie et au Kenya, en respect de l'accord conclu avec le mécène. Les dépenses de siège restantes sont attribuées aux autres activités de *A Tree for You* au prorata des charges déjà imputées au titre des ressources humaines et du fonctionnement du système d'information.

En 2021, 95% des dons collectés vont à la réalisation et au suivi des projets et sont donc considérés comme des « dons dédiés », les 5% restant alimentent les frais de structure de *A Tree for You* et viennent s'ajouter aux fonds non dédiés de l'association, aux soutiens financiers directs de certains de nos mécènes ainsi qu'aux subventions reçues de l'État.

Commentaires CER et CROD

Ainsi 95% de chaque don collecté en 2021 et positionné sur un projet de plantation alimentent exclusivement les missions sociales de *A Tree for You*.

La réalisation des projets s'étale sur plusieurs années. Il est ainsi normal qu'une part importante des fonds collectés auprès du public en année A soit mise en œuvre à partir de l'année A+1 et des années suivantes. En l'occurrence, fin 2021, cette part atteint 40% des dons collectés en 2021 et dédiés aux projets de plantation, ajoutés au reliquat des dons collectés les années précédentes.

En 2021, le total des ressources collectées s'élève à 1 236 K€, dont 41% sont dédiés aux deux projets d'ampleur menés au Kenya et en Éthiopie, 47% sont apportés par des particuliers et des entreprises mécènes pour d'autres projets de plantation, et 11% sont amenés par nos différents soutiens pour couvrir nos frais de structure. Il faut souligner le succès que connaît *A Tree for You* car même en dehors des deux grands projets en Éthiopie et au Kenya, et malgré la crise sanitaire qui a perturbé encore l'année 2021, la collecte de fonds auprès des particuliers et des autres entreprises mécènes est en croissance de +40% par rapport à l'exercice précédent.

En 2021, le total des emplois de l'exercice s'élève à 1 267 K€. Le montant consacré à la mission sociale de l'association représente près de 94 % de l'ensemble des emplois de l'année. Les frais engagés par *A Tree for You* pour la recherche de fonds et de partenaires de diffusion indifférenciés représentent moins de 5% du total des emplois de l'année. Il convient de remercier encore ici nos partenaires qui diffusent l'offre de don proposée par *A Tree for You* dans leurs propres réseaux de distribution. Sans eux, nous ne pourrions réaliser les opérations de communication qui nous permettraient de toucher un public aussi large.

La focalisation de *A Tree for You* sur une mission étroite — la sélection, le financement, la réalisation pérenne de plantations lui permet de porter la plus grande partie de ses efforts sur sa mission sociale. L'apport de bénévoles nombreux et impliqués réduit la charge du travail lié au fonctionnement statutaire de l'association. Au total, en 2021, les frais dus à cette fonction représentent entre 1% et 2% de l'ensemble des emplois de l'année.

Fonds dédiés par projet

INFORMATION RELATIVE AUX FONDS DEDIES PAR PROJET

Variation des fonds dédiés issus de ressources liées à la générosité du public	Liming 2019, Chine	Thamma Raksa 2019, Thaïlande	Pejarakan 2019, Bali	HVES 1 - bocagères 2020 en Normandie, France	Forêtier PPLA, Tarn, France	Kolurano 2020, Madagascar	Tena 2019, Equateur	Agroforestier dans l'Aude 2019, France	Lycee horricole en Isère, France	Tena 2020, Equateur	Togo 4 villages
A l'ouverture de l'exercice	2 467 €	4 577 €	3 467 €	12 203 €	483 €	2 419 €	5 013 €	4 060 €	6 832 €	17 306 €	15 553 €
Reports	14 €	0 €	0 €	6 288 €	0 €	10 814 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Utilisations	505 €	1 592 €	2 033 €	5 482 €	0 €	2 419 €	1 967 €	441 €	643 €	4 702 €	949 €
Montant global à la clôture de l'exercice	1 976 €	2 985 €	1 434 €	13 009 €	483 €	10 814 €	3 046 €	3 619 €	6 189 €	12 604 €	14 604 €

Variation des fonds dédiés issus de ressources liées à la générosité du public	Projet pédagogique à Boulogne-sur-Mer, France	Vignes en Indre-et-Loire 2020, France	Veiger à graines en Guyane 2020, France	Agroforestier avec des vaches dans les Pyrénées-Atlantiques 2020, France	Agroforestier dans la Vienne 2021, France	Phnom Kulen 2020, Cambodge	Mahavotra 2018, Madagascar	Agroforestier avec des vaches en Ille-et-Vilaine 2021, France	Shen 2019, Arménie	Montmorency 2020, France	Ontario 2020, Canada
A l'ouverture de l'exercice	33 541 €	11 707 €	16 700 €	6 031 €	0 €	4 988 €	37 826 €	0 €	28 733 €	5 937 €	38 934 €
Reports	0 €	0 €	5 717 €	10 088 €	5 950 €	20 296 €	0 €	2 164 €	0 €	0 €	10 025 €
Utilisations	12 224 €	9 231 €	16 700 €	6 031 €	0 €	4 988 €	13 961 €	0 €	1 185 €	2 205 €	34 310 €
Montant global à la clôture de l'exercice	21 317 €	2 477 €	5 717 €	10 088 €	5 950 €	20 296 €	23 865 €	2 164 €	27 547 €	3 732 €	14 649 €

Variation des fonds dédiés issus de ressources liées à la générosité du public	Forêtier PPLA, Orne, France	Lac Togo 10 villages 2021, France	Tove Banu, Togo	Maraichère dans l'Hérault 2019, France	Kouaroe, Togo	Montmorency RED by SFR 2021, France	Ris anciens dans le Gers, France	HVES 2 - bocagères 2020 en Normandie, France	Tema 2021, Equateur	Madagascar - Mahavotra 2	Hammond et Anjar 2021, Liban
A l'ouverture de l'exercice	7 366 €	0 €	1 490 €	20 291 €	1 259 €	0 €	1 163 €	0 €	1 557 €	0 €	0 €
Reports	0 €	21 596 €	0 €	0 €	0 €	9 108 €	0 €	5 062 €	8 533 €	0 €	4 802 €
Utilisations	920 €	0 €	1 490 €	10 291 €	1 259 €	0 €	576 €	0 €	1 557 €	0 €	0 €
Montant global à la clôture de l'exercice	5 846 €	21 596 €	0 €	10 000 €	0 €	9 108 €	587 €	5 062 €	8 533 €	0 €	4 802 €

Variation des fonds dédiés issus de ressources liées à la générosité du public	Agroforestier en Martinique 2021, France	Liming 2021, Chine	Agroforestier en Loire-Atlantique 2021, France	Ris anciens Alpes de Haute Provence, France	HVES bocagères 2021, Normandie, France	Wegsched ONF 2021, France	Mangrove Eau de Coco 2021, Madagascar	PPAM Alpes de Hautes Provence, France	Vignes Bouches du Rhône 2021, France	Ontario 2021, Canada	NON ENCORE AFFECTE PROJET
A l'ouverture de l'exercice	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	19 100 €
Reports	119 915 €	16 561 €	6 913 €	32 461 €	31 199 €	27 593 €	18 854 €	370 €	16 579 €	6 920 €	35 003 €
Utilisations	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	19 100 €
Montant global à la clôture de l'exercice	119 915 €	16 561 €	6 913 €	32 461 €	31 199 €	27 593 €	18 854 €	370 €	16 579 €	6 920 €	35 003 €

Variation des fonds dédiés issus de ressources liées à la générosité du public	Sidama, Ethiopie & Karicho, Kenya
A l'ouverture de l'exercice	401 611 €
Reports	0 €
Utilisations	401 611 €
Montant global à la clôture de l'exercice	0 €

TOTALIX - Variation des fonds dédiés issus de ressources liées à la générosité du public	
A l'ouverture de l'exercice	712 617 €
Reports	432 822 €
Utilisations	557 972 €
Montant global à la clôture de l'exercice	587 467 €

Légende

A l'ouverture de l'exercice

est le montant des fonds dédiés disponibles à l'ouverture de l'exercice, issus des années antérieures (2020 et précédentes)

Reports

désigne la différence entre les fonds dédiés collectés sur l'exercice et utilisés sur l'exercice, donc est le solde des fonds dédiés 2021 à fin 2021

Utilisations

indique le montant des fonds dédiés issus des exercices précédents (2020 et précédentes) utilisés en 2021

Montant global à la clôture de l'exercice

est égal au montant total des fonds dédiés restant à fin 2021

